



Parti socialiste
du Valais romand

Prise de position du PSVR – JO 2026 Sion – 15. 11.2017

BUDGET JO 2026

Budget	Coûts (mio CHF)	Subvention de la Confédération (mio CHF)	Canton du Valais	Autres
Budget de candidature	25	8	4	13 (Cantons (4), swiss Olympic (8), privés (1))
Budget de réalisation (COJO)	1976	827 (dont 215 sous forme de réserves)		1149 (subventions du CIO, sponsors, billetterie, autres)
Sécurité dans l'espace public (hors COJO)	303	129	? à discuter avec les autres cantons	174 (Confédération=armée, Cgfr, SRC + 20% aux frais de police)
Infrastructures (installations sportives, hébergement, transports) (hors COJO)	100	31	60	9 (Autres : cantons, communes, investisseurs privés)
Total	2404	995	64 ?	1345

Investissements publics : 1'246 millions, soit plus de 50% !

Paris 2024 : budget global initial de 6,8 milliards d'euros dont 25% de fonds publics.

DE LA DÉMOCRATIE DIRECTE ET DE LA TRANSPARENCE.

En décembre 2016, Swiss Olympic avait reçu les dossiers de Sion et celui des Grisons. Le canton des Grisons avait, lui, soumis le crédit de candidature de 25 millions au vote cantonal. La population grisonne s'est

prononcée le 12 février 2017 par plus de 60% de voix défavorables. Cette consultation populaire avait le mérite de poser la question simple : voulez-vous des Jeux Olympiques en 2026 ? La réponse fut claire et limpide.

Après de nombreuses interrogations de la population valaisanne, il a finalement été annoncé que le canton du Valais se prononcera sur une candidature pour les JO le 10 juin 2018. On a donc en Valais estimé inutile de consulter la population une première fois sur le dossier de candidature.

Le PSVR regrette qu'il n'ait pas été possible de voter sur le principe même plutôt que sur un crédit d'engagement du canton. Le calendrier pour les JO 2026 implique un délai d'inscription à la première phase de dialogue auprès du CIO pour le 31 mars 2018, soit trois mois avant la votation en Valais. Donc, sans connaître l'avis de la population, le comité de candidature va déposer un dossier auprès du CIO et investir 25 millions, dont 16 millions provenant des collectivités publiques. En octobre 2018, le CIO confirmera le nom des villes candidates, le délai pour la remise des dossiers de candidature étant fixé au 11 janvier 2019.

De plus, il semblerait que les autres cantons concernés par l'organisation des JO 2026 ne soient pas appelés à se prononcer. Ne serait-il pas préférable d'obtenir l'adhésion de toutes les régions pour un dossier qui souligne justement une organisation sur des sites déjà existants, à l'extérieur du Valais ?

Le manque d'informations concernant le projet n'a en outre pas permis, ceci jusqu'au 3 novembre 2017, aux citoyennes et citoyens de ce canton de se faire une idée objective de l'impact économique, touristique et écologique de la candidature. Peut-on aujourd'hui garantir que le dossier soumis au vote en juin 2018 sera plus complet, précis, transparent ?

DES PRIORITÉS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

LA CONFÉDÉRATION :

1 milliard pour une participation et une couverture de déficit, proposition du Conseil fédéral datant du mois d'octobre 2017.

En décembre 2016, les chambres parlementaires acceptaient le budget 2017 avec pour objectif une économie d'un milliard de plus en 2018 et 1,5 milliard de plus en 2019. Le PS a du reste refusé ce budget.

Le Conseil fédéral a annoncé son soutien au projet olympique le 18 octobre 2017. Le même jour, il annonçait son rejet de l'initiative pour un congé paternité de 20 jours, sans même lui proposer un contre-projet, arguant que le texte était trop couteux.

Le PSVR s'interroge aujourd'hui sur les priorités de la Confédération. Quel impact de telles mesures auront-elles sur l'avenir de ce pays, sur la jeunesse, sur les personnes en situation de maladie, sur les personnes âgées ? Voulons-nous favoriser un projet qui dure un mois (avec les JO paralympiques) au détriment d'une politique sociale et de formation durable ?

LE CANTON :

Engagement financier : 60 millions. Participation au dossier de candidature : 4 millions

Budget cantonal : coupe dans les subsides de l'assurance maladie depuis 2013, coupes dans la formation, dans l'aide sociale.

Pour 2018, on annonce une hausse de 5.9 % pour les adultes et de 7% pour un enfant. Malgré l'augmentation de 10 millions de francs au poste de réduction pour les primes d'assurance-maladie, les assurés économiquement modestes recevront moins de soutien financier en raison d'un plus grand nombre de personnes concernées.

Concernant le budget cantonal 2018, nous constatons une baisse de 1,2 millions de francs par rapport au budget 2017 dans le domaine des bourses d'étude, tout comme une réduction de 2,8 mios pour les mesure contre le chômage, 2,1 mios pour la scolarité obligatoire, 0,6 mios pour l'enseignement spécialisé et 1,2 mios pour la formation professionnelle. En parallèle, nous constatons une augmentation de Fr. 1,6 millions pour la promotion touristique et économique. Cette augmentation est liée à l'octroi d'un montant de 2,0 mios pour la candidature Sion 2026.

VILLE DE SION :

Participation au dossier de candidature : 1 million

La charte olympique indique que c'est la ville hôte qui assume les déficits illimités. On nous parle d'une association qui doit gérer ce point selon un contrat qui sera signé avec le CIO. A ce jour, rien n'est clairement défini.

La ville doit investir pour arriver dans les délais, ce qui implique de gros investissements pas forcément prévus dans un agenda proche.

Pléthore d'appartements sur le territoire de la commune aujourd'hui, on parle de 1800 appartements vides qui arrivent sur le marché ces prochaines années, construction du village de 1'400 lits pour les JO 2026... Qui financera ces logements ? Qu'advient-il de ces logements ? Appartements subventionnés pour les petits et moyens revenus ? Quelle garantie la ville de Sion donne-t-elle dans ce sens ?

DES INFORMATIONS CONNUES À CE JOUR :

SÉCURITÉ :

Le budget pour la sécurité publique a été estimé à 303 millions de francs. La Confédération participe aux frais de police à hauteur de 129 millions. Les 174 millions sont donc à répartir entre les cantons, discussions qui doivent encore être menées et ne permettent dès lors pas de connaître le montant à charge du Valais. Les porteurs du projet ont mentionné une collaboration avec les polices cantonales des autres cantons. Aucune autre précision n'a été apportée à ce sujet concernant un éventuel accord avec les cantons, ni sur la répartition de la somme de 174 millions, ni sur la participation, ou non, de ceux-ci.

Les frais de 200 millions prévus aux Jeux Olympiques de Vancouver ont ensuite grimpé entre 600 millions et 1 milliard pour la seule sécurisation des lieux et des installations, indique M. Benedikt Weibel, délégué fédéral à la sécurité de l'Euro 2008.

ENVIRONNEMENT :

Le réchauffement climatique est deux fois plus rapide dans l'arc alpin. Comment capitaliser sur des jeux d'hiver quand le souci principal des acteurs du tourisme est justement le manque de neige ? Quel impact sur l'environnement les JO auront-ils dans un arc alpin déjà fragile ?

*Dans les recommandations 4 et 5 de l'Agenda 2020, le mot durabilité est évoqué dix fois. Les organisateurs des Jeux sont appelés à élaborer une stratégie de durabilité et à appliquer des mesures de durabilité. Or, le texte ne dit rien sur la nature de ces mesures, sur les normes à respecter ou sur le contenu de la stratégie. Les formulations restent très générales : **accroître la transparence, réduire les coûts, renforcer l'éthique. La marge d'interprétation est large. Le remaniement radical des structures et des règles du CIO et la garantie des valeurs démocratiques fondamentales dans les pays organisateurs ne sont toujours pas discutés.** Source : <http://www.cipra.org/fr/communiqués/pour-un-avenir-optimiste-sans-jeux-olympiques>*

TOURISME :

Pourquoi faut-il des JO pour relancer le tourisme en Suisse ? Pourquoi citer l'Autriche comme modèle en la matière ? La Suisse est-elle donc incapable de penser son tourisme autrement que se focalisant sur un projet à court terme, principalement axé sur le tourisme d'hiver ?

Le Parti socialiste a répondu via des propositions à la fédération suisse du tourisme quant à sa vision d'une politique de soutien au tourisme en suisse.

- Approches innovantes pour le tourisme (par ex. plateforme de réservation gratuite en ligne)
- Renforcement de l'innovation (Innotour) au lieu de plus de marketing
- Mise en application de la loi sur les cartels (flot de cherté suisse)
- Contre les mesures protectionnistes et les prix alimentaires excessifs
- Libre-échange pour les produits agricoles
- Allègements administratifs grâce à une législation judicieuse
- Encouragement du personnel qualifié
- Renforcement de la formation professionnelle en Suisse

AGENDA 2020 :

Charte de sobriété ?

Le CIO n'a pas à ce jour démontré de réelle volonté de restructurer ses organes. Les cas de corruption éclatent aujourd'hui encore et ne sont pas prêts de disparaître au vu des enjeux économiques pour certains.

Pourquoi la candidature d'Annecy (28 millions pour le dossier de candidature) n'a pas été retenue pour les JO 2018 ?

Pourquoi le CIO a-t-il choisi un site où toutes les infrastructures sont à construire ? Quelle cohérence avec Agenda 2020 ???

CONCLUSION :

Le PSVR réserve sa position aux conditions suivantes :

Nous demandons des réponses et des précisions sur les points suivants, ceci jusqu'au 31 janvier 2018, date à laquelle nous mettrons en place une consultation de nos membres avec les éléments à disposition :

- Transparence sur les coûts indirects, routes prioritaires selon les besoins des JO, aménagements citadins, surcoûts à charge de la collectivité en relation avec les infrastructures, frais de sécurité supplémentaires ;
- En cas de déficit, ce sont les signataires du contrat de ville-hôte qui passeraient à la caisse, selon le CIO ! Qui sont les signataires de ce contrat ? Nous exigeons que le CIO prenne en charge le déficit supplémentaire non budgété, soit tout déficit qui dépassera les 215 millions accordés par la Confédération ;
- Lors du vote du 10 juin 2018, nous exigeons une **double majorité** ville de Sion / Canton du Valais pour maintenir la candidature de Sion 2026;
- Les engagements consentis pour les JO ne doivent pas avoir d'impact négatif sur les budgets ordinaires de la Confédération, du Canton du Valais et de la commune de Sion ; un engagement du canton du Valais pour un rattrapage minimum au plus tard au budget 2022 des mesures d'économie antérieures suivantes : coefficient de 0,6 % sur la fonction publique (5 mios), subventions aux primes de caisse maladie (50 mios), ainsi que les propositions de baisses au budget 2018 précitées dans les bourses d'étude (1,2 mios), les mesures contre le chômage (2,8 mios), la scolarité obligatoire (2,1 mios), l'enseignement spécialisé (0,6 mios) et la formation professionnelle (1,2 mios) ;
- Nous exigeons la transformation des logements du village olympique en un lotissement à loyers modérés dans un partenariat public-privé. La Ville de Sion doit rester propriétaire du terrain.

Barbara Lanthemann

Présidente PSVR